

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 17

Nombre de suffrages : 18

Date de convocation
26/03/2026Date d'affichage
26/03/2026Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Étaient présents :

Mme BAILLARGUET Emilie, Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte, M. BOUILLEAU Hugo, Mme CALI Fabienne, M. CHAPUY Bernard, Mme FLOURIOT Gwenaëlle, M. GIRAUD Romuald, Mme JEANNERET Véronique, M. MICHAUD Ludovic, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

Procurations :

M. ALLEAU Dimitri donne pouvoir à M. RIVIERE JACKY

Était absent :

M. BARRAUD Alexis

Était excusé :

M. ALLEAU Dimitri

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme JEANNERET Véronique

Numéro interne de l'acte : 2026-36**Objet : Désignation d'un référent commission géographique au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise**

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune au sein des syndicats dont elle est membre.

Monsieur le Maire informe, que le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise assure depuis le 1^{er} janvier 2020, la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) pour les communes et intercommunalités concernées par le bassin hydraulique afférent, en Deux-Sèvres et Charente-Maritime.

Afin de garantir la participation des communes à la définition du contenu et de la programmation des actions à mener, des commissions géographiques sont mises en place.

Il convient d'y désigner, pour la commune, un représentant titulaire qui siègera au sein de la ou des commissions géographiques du secteur.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

Est candidat en qualité de représentant titulaire :

- M. PLOQUIN Denis

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
DÉCIDE de :

✓ Désigner un délégué titulaire :

- M. PLOQUIN Denis

VOTE : Adoptée à l'unanimité

AR Prefecture

079-200076198-20260402-202636-DE
Reçu le 09/04/2026

La Secrétaire de séance,
Mme Véronique JEANNERET



Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 7 avril 2026
Le Maire,
Jean-François SALANON

